

COMMUNE DE FRESVILLE

2 route du bourg
50310 Fresville

EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES ET AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS DU BOURG



CAHIER DES CHARGES

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente procédure adaptée, sans remise de prestation, est organisée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif à :

« l'extension de la salle de fêtes et aménagements d'espaces publics du bourg »

LA PHILOSOPHIE DU PROJET

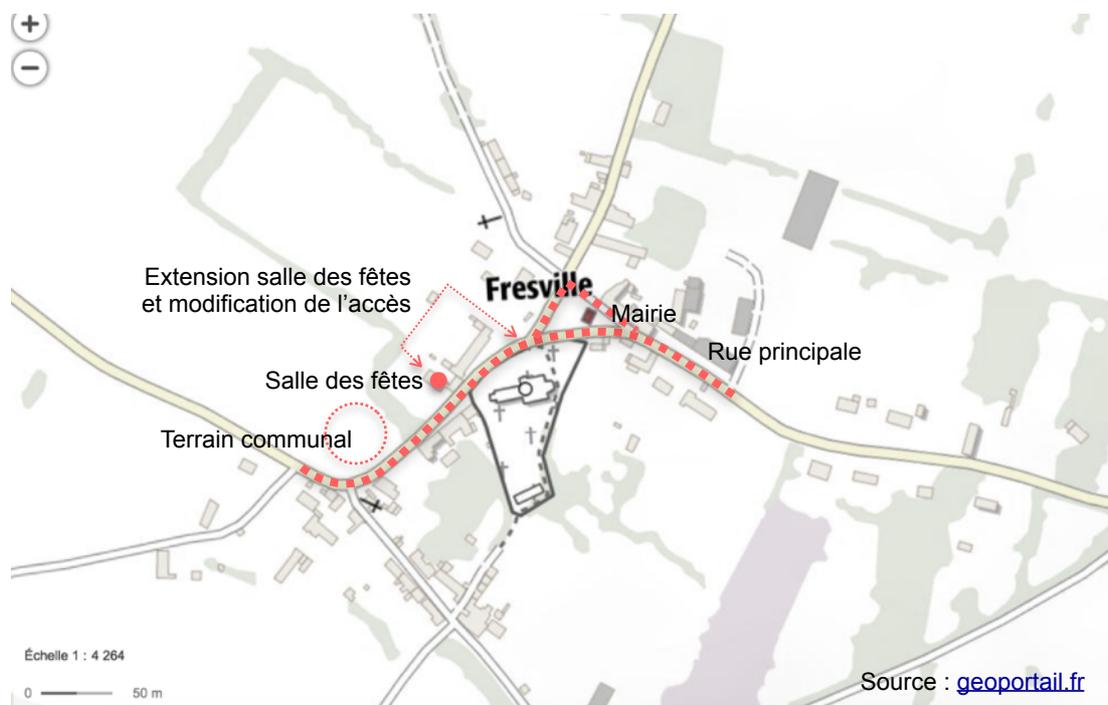
Fresville, village-rue en grande partie, s'est agrandi par prolongement au fil du temps de maisons individuelles de moins en moins denses au regard du bâti ancien mitoyen. La commune envisage aujourd'hui autrement ses extensions urbaines, avec la volonté de préserver son cadre de vie. Ainsi, une première étape a été l'achat d'un terrain porteur d'un projet d'urbanisation en vue d'en faire autre chose... Un parc de campagne par exemple ...

Seulement, comment imaginer cet espace public, dans une commune où la vie a déjà sa place entre la mairie, la salle des fêtes et la rue principale ?

Parallèlement, des nuisances sonores associées à la la salle des fêtes questionnent les élus et le projet d'une transformation du bâtiment : retournement et création d'une entrée, petite extension et réorganisation des flux...

Cette histoire communale commence ainsi, une histoire pour le coeur de bourg à la fois opérationnelle et prospective, dans un emboîtement d'échelles et pluridisciplinaire. Ou comment un petit projet, de nouveaux usages, des changements d'habitudes pourraient amener le besoin d'un nouveau regard, plus global.

LOCALISATION DU PROJET



PRESENTATION DE LA COMMUNE

400 habitants habitent Fresville dans le bourg principal et dans plusieurs hameaux. Ils sont très attachés à la qualité architecturale de la commune. La commune n'accueille aucun commerce ou entreprise installés. Elle est essentiellement rurale (1 douzaine d'exploitations agricoles) et attire quelques résidences secondaires.

2. DÉMARCHE

Au fil de l'année 2018, plusieurs temps de réflexion et d'échanges ont eu lieu au sein du conseil municipal, ce qui a permis à la collectivité de réfléchir aux enjeux et au programme de la maîtrise d'oeuvre. Vous pouvez retrouver l'historique, les compte-rendus et les documents d'accompagnement de la collectivité sur le portail web suivants :

<https://www.s-pass.org/fr/portail/297/coeur-de-bourg-lieux-de-convivialite-fresville-50.html>

Le carnet numérique « **Salle des fêtes, lieux de convivialités, un programme partagé préalable à la maîtrise d'oeuvre** » relate précisément la chronologie de la réflexion mise en place et propose des liens vers les différentes ressources de ce portail.

Accéder au carnet numérique en cliquant sur le lien [ici](#)

En amont de la commande publique, la collectivité a souhaité s'interroger et partager au niveau du conseil municipal les grands enjeux de la commune, à partir d'une maquette réalisée par 2 élus.

- Les élus ont un attachement à leur bourg, au cadre de vie de ce petit village « à la campagne », aux ambiances bâties, à la pierre calcaire, à l'enclos, l'église et l'if repère et centralité. La salle des fêtes est perçue comme un bâtiment moins qualitatif mais très important dans sa fonctionnalité actuelle : entrée de service sur la rue, jardin clos...

- La question du stationnement divise le conseil municipal car il ne s'organise pas complètement en association directe avec les équipements. Si le projet de retournement de l'entrée de la salle des fêtes semble être une option possible pour résoudre cette problématique, cela bouscule les pratiques actuelles et interroge sur la fonctionnalité, la façade sur rue, les usages, les aménagements futurs.

- Dans une organisation nouvelle du bourg, quel rôle le terrain récemment acheté pourrait-il jouer ? Un usage temporaire au gré des manifestations locales avec le besoin de s'inscrire dans un accompagnement végétal de la rue.

- Les élus, très actifs, comptent le plus souvent sur eux-mêmes pour équiper et faire fonctionner les équipements communaux. Ils souhaitent une réalisation rapide du projet de la salle des fêtes. Une action forte dont les conséquences sur la rue seront réfléchies en même temps et à l'issue des travaux. Cela demande donc de la part de l'équipe de concepteurs de proposer des allées-retours entre choix de projet pour la salle des fêtes et propositions d'aménagements futurs.

3. ATTENDUS

Première étape

- **Diagnostic de la salle des fêtes** : état sanitaire, performance de l'enveloppe (isolation, étanchéité à l'air...), gestion de l'acoustique, gestion des flux, équipements (accueil du public, livraison traiteur, propre/salle, marche en avant, toilettes), ouverture et liens avec le jardin, les parkings, la rue, façade urbaine de la salle des fêtes.

- **Projet basé sur les éléments de programme suivants** : extension(s) du bâtiment, aménagements intérieurs, aménagement de la liaison au parking (le passage dans les jardins, le devenir du petit bâtiment, l'organisation du parking), l'accessibilité.

Seconde étape éventuelle

- **Étude urbaine de la traversée de bourg** : ambiances, limites, accès et visibilité des parkings, besoin en stationnement réel, la circulation, possibilité d'accessibilité de l'église et de l'enclos dans la préservation du patrimoine bâti et végétal, Ambiances et mise en valeur de la traversée de bourg dans l'idée de la "rue partagée »...

- **projets à définir** : préverdissement du terrain non urbanisé, les parvis des habitations avec la question du fleurissement participatif, la restauration de murs, la placette de la mairie, la traversée, la scénographie et l'accessibilité de l'enclos paroissial, ...

Durant toute la durée du marché et pour chacune des étapes d'étude et de projet, le maître d'oeuvre sera chargé d'aider la collectivité dans ses recherches et montage de dossier de subvention.